

# STAGE SYNDICAL CPE - GROUPE MÉTIER

Jeudi 10 novembre 2022

Cher·e collègue,

Nous t'invitons à participer à un stage syndical :

**JEUDI 10 novembre de 9h30 à 16h30**

au collège Simone Veil  
3 Rue Pierre de Coubertin  
95300 PONTOISE

**Ce stage est ouvert aux CPE syndiqué·es au SNES-FSU.**

**Attention** : la demande est à déposer au plus tard **LUNDI 10 octobre 2022**.

Afin que nous puissions évaluer le nombre de participants confirmez-nous votre inscription à l'adresse [stages@versailles.snes.edu](mailto:stages@versailles.snes.edu)

## LES STAGES SYNDICAUX : UN DROIT POUR TOUS

### MODÈLE DE DEMANDE DE CONGÉ POUR FORMATION SYNDICALE À ADAPTER EN FONCTION DE VOTRE SITUATION

(À reproduire et à déposer au plus tard **le 10/10/22**)

NOM Prénom

Grade et Fonction

Établissement

à Madame La Rectrice

S/c de M. (1)

Conformément aux dispositions (2)

- de la loi n° 84-16 du 11.01.1984 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires,
- de la loi n°82-997 du 23.11.1982 relative aux agents non titulaires de l'État pour la formation syndicale,
- et du décret n° 84-474 du 15.06.1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire,

j'ai l'honneur de solliciter un congé le **jeudi 10 novembre 2022** pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à **Pontoise (95)**.

Il est organisé par le Secrétariat académique du SNES, sous l'égide de l'IRHSES, organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au J.O. du 5.02.93).

A.....

Le.....

Signature

(1) Nom et qualité du chef d'établissement, cette demande doit être transmise par la voie hiérarchique

(2) Indiquer les références correspondant à votre situation (titulaires 84-16, Non titulaires 82-997)